

JONIX

pure living

JONIX cube light NON THERMAL PLASMA TECHNOLOGY

DISPOSITIF MOBILE POUR LA PURIFICATION
ET LA DÉCONTAMINATION DE L'AIR INTÉRIEUR



* 1 N'oubliez pas que les réductions de bactéries-moisissures-COV-virus peuvent varier de celles indiquées en fonction des caractéristiques de l'environnement et de son utilisation (taille, densité de présence, ventilation, conditions d'hygiène de base). L'activité virucide a été testée en utilisant la souche SARS - CoV-2 (Covid-19). Toutes les expériences ont été menées dans un laboratoire de biosécurité de niveau 3 (BSL3). L'utilisation des dispositifs Jonix Néxclut PAS le respect des dispositions relatives à la prévention et au confinement de la pandémie.

Efficacité testée sur :



covid-19



C.O.V.



odeurs



bactéries



moisissures



virus

JONIX

Testé contre la Covid-19
par l'Université de Padoue
Bactéries, Moisissures,
COV et Virus

jusqu'à

-99,9% *

jonixair.com



covid-19



C.O.V.



odeurs



bactéries



moisissures

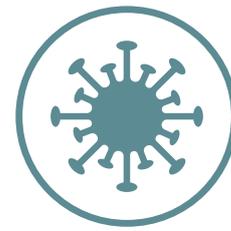


virus

DISPOSITIFS DE DÉSINFECTION DE L'AIR ET DES SURFACES

La technologie JONIX se base sur le principe d'oxydation avancée pour la décontamination de l'air provoqué par PLASMA NON THERMIQUE.

Les dispositifs d'assainissement de l'air JONIX cube light avec technologie NTP (Non Thermal Plasma) sont utilisés pour désinfecter et décontaminer l'air et les surfaces.



Testé
contre SARS-CoV-2
Université de Padoue

TECHNOLOGIE NTP (NON THERMAL-PLASMA)

Avec le terminal plasma, on indique un mélange de gaz ionisés composé d'une grande quantité de particules chargées, comme ions ou électrons, radicaux libres, ros, molécules et également atomes neutres. L'ionisation d'un atome se manifeste quand un électron acquiert assez d'énergie pour surpasser les forces d'attraction du noyau de l'atome.

Quand on obtient ce résultat avec des processus qui génèrent un plasma où la température des ions et des atomes neutres est sensiblement inférieure à celle des électrons, on parle de plasma froid ou Non-Thermal Plasma (NTP).

Le plasma froid émet de la lumière avec des longueurs d'onde aussi bien dans la partie visible que dans la partie ultraviolette du spectre.

Outre l'émission de radiations UV, une propriété importante du plasma à basse température est la présence d'électrons à haute énergie, fortement réactifs, qui entraînent de nombreux processus chimiques et physiques comme l'oxydation, l'excitation d'atomes et molécules, la production de radicaux libres et d'autres particules réactives.

On peut produire un plasma artificiellement en fournissant une énergie suffisamment élevée à un gaz, c'est-à-dire en appliquant de l'énergie à un gaz de façon à réorganiser la structure électronique de l'espèce (atomes, molécules) et à produire des espèces excitées et des ions.

Une des façons les plus communes pour créer artificiellement et maintenir un plasma est par le biais d'une décharge électrique dans un gaz. Dans la technologie JONIX NTP, on utilise ce qu'on appelle les décharges non-thermiques avec méthode à barrière diélectrique.

Les potentialités d'ionisation et la densité des espèces chargées générées par le plasma avec décharge électrique à barrière (DBD) sont supérieures à celles présentes dans le plasma non thermique produit par d'autres systèmes.

SYSTÈME EXCLUSIF D'ASSAINISSEMENT NATUREL SANS L'EMPLOI DE PRODUITS CHIMIQUES

- **Haute efficacité** : abattage de la charge microbienne et des composés organiques volatils jusqu'à 99% par rapport à la concentration initiale.
- **Processus naturel** : il n'utilise ni ne produit de substances chimiques résiduelles. Il désinfecte/purifie l'air et les surfaces internes des ascenseurs en permanence, sans produire de substances résiduelles.
- **Forte action de désodorisation** : il élimine rapidement les odeurs de l'air.
- **Protection de la santé** : sans contre-indications, grâce à une technologie testée positivement et utilisée dans le domaine médical, alimentaire et pharmaceutique.



JONIX cube light est un groupe de désinfection et de décontamination avec technologie à plasma froid : c'est la solution parfaite pour la purification et la décontamination des surfaces internes et de l'air dans tous les milieux où il est nécessaire d'éliminer constamment les contaminations biologiques de l'air.

Son activité continue, en plus de la désinfection de l'air, produit une ionisation correcte de l'air qui garantit un confort environnemental favorable pour la réduction du stress au travail lié et favorise les fonctions respiratoires. En vue de la protection et la promotion de la santé dans les milieux de travail.

Immédiatement opérationnel, il n'exige aucune opération pour son installation ; il est parfait pour améliorer l'hygiène de l'air et des surfaces, le confort environnemental des activités professionnelles à haute fréquentation comme pharmacies, cabinets médicaux, salons de coiffure et centres esthétiques, écoles et dans tous les milieux où il est nécessaire de garantir des activités de désinfection continues également durant les activités.

JONIX cube light est simple et essentiel. Compact, agile et silencieux, il réduit rapidement les charges bactériologiques et des particules.

PANNEAU DE COMMANDE

Le dispositif JONIX cube light est fourni complètement câblé et il n'exige que le branchement à une prise d'alimentation électrique de type civil, 230V/ ~1/ 50Hz.

L'électronique de contrôle intégrée et très intuitive et permet de programmer le fonctionnement sur 3 niveaux différents de temporisation :

Activation niveau 1 : jusqu'à 10 m².

Activation niveau 2 : 11 ÷ 25 m².

Activation niveau 3 : 26 ÷ 45 m².





covid-19



C.O.V.



odeurs



bactéries



moisissures



virus

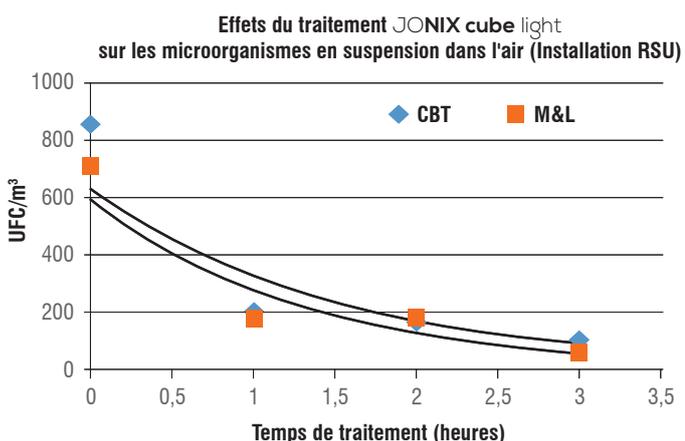
EFFICACITÉ

L'activité biocide et de neutralisation des substances polluantes se fait en 60 minutes maximum à compter du démarrage et atteint les meilleures conditions possibles en l'espace de 24 heures. Le temps varie en fonction des caractéristiques environnementales, de la charge polluante présente, généré dans le milieu ou provenant de l'extérieur. Le fonctionnement continu du dispositif empêche la diffusion des biocontaminants produits eux aussi de façon continue durant les activités sanitaires.

Dans les microorganismes (bactéries, moisissures, levures, virus) : les molécules oxydantes réagissent avec les phospholipides et les protéines de la membrane cellulaire des microorganismes et elles les détruisent, en ouvrant un passage pour l'entrée des oxydants à l'intérieur de la cellule. Ici, les molécules oxydent les protéines et les acides nucléiques de l'ADN, pour le réduire en petits fragments et le rendre inutilisable. Cela conduit rapidement à la mort de la cellule.

Le dispositif a été testé et il est efficace sur : bactéries gram + et -, moisissures et levures, virus, SARS CoV-2, endotoxines bactériennes, COV (composés organiques volatils) et odeurs, en respectant les réglementations en vigueur.

JONIX cube light élimine les odeurs d'origine organique et chimique, les particules réactives interrompent les liens chimiques des substances odorantes en les décomposant.



COV Volatile Organic Compounds	Réduction % avec NTP JONIX
Toluène	> 95
TBA (Tribromoanisole)	> 95
Acétates d'éthyle	> 95
Xylènes	> 95
Aromatiques C9	> 95
Composés aliphatiques (C5-12)	> 95
Composés aromatiques (C7-C10)	> 95
Composés organiques volatils	> 95

Listériose
monocytogenesStaphylocoque
aureusEscherichia
coli

Pseudomonas

Aspergillus
brasiliensis

Salmonelle



Legionella

DOMAINES D'APPLICATION

Le dispositif JONIX cube light a été étudié spécifiquement pour être utilisé dans des lieux à haute concentration de personnes comme les salles d'attente dans les secteurs de la coiffure et de l'esthétique, mais en raison de sa forme compacte et de son action d'assainissement, on peut l'utiliser dans de nombreux autres milieux avec des dimensions réduites comme par exemple bureaux, cabines médicaux, dentaires et vétérinaires, etc.

Le niveau de fonctionnement III, que l'on peut sélectionner depuis le clavier avant, active la fonction d'assainissement continu pendant 6 heures, ce qui garantit la décontamination complète d'air et surfaces.

ÉCOLOGIQUE ET COMPATIBLE AVEC LA PRÉSENCE DE PERSONNES

JONIX cube light n'utilise pas de produits chimiques et ne produit pas de substances résiduelles. Il désinfecte l'air et les surfaces de façon continue, sans effets secondaires sur les matériaux. Il élimine les odeurs et améliore ainsi le confort environnemental. Il garantit aux opérateurs la salubrité de l'air comme prévu par les réglementations pour la sécurité des travailleurs.



PRODUITS CONTRÔLÉS ET VALIDÉS POUR LA SALUBRITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



TÜV PROFICERT certifie la véracité des données et des prestations déclarées dans les dossiers scientifiques et dans les catalogues des produits. En utilisant des données de laboratoire qui ont été évaluées comme fiables.



Certification Bio-Safe® : marque de garantie pour la santé et le bien-être habitatif à l'intérieur des lieux confinés. Les dispositifs JONIX cube light ont été testés, suivant le protocole breveté Bio-Safe® qui a vérifié et certifié leur capacité de réduction des contaminants. Les produits ont été testés, suivant le protocole Bio-Safe®, par le biais d'analyses de laboratoire avec chambre d'essai (UNI EN 16000) capables de vérifier leurs potentialités émissives et par le biais de relevés environnementaux (UNI EN 14412).



covid-19



C.O.V.



ozone



bactéries



moisissures



virus

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	JONIX cube light
Remplacement générateurs	toutes les 8740 heures de fonctionnement réel
Entretien générateurs	toutes les 840 heures de fonctionnement réel
Consommation (W)	8
Absorption électrique	45
Dimensions (mm)	238 x 238 x 260
Poids (kg)	3.45
Type d'alimentation	230 V / ~1 / 50 Hz
Puissance max absorbée (W)	10



Activation niveau 1  : jusqu'à 10 m².

Activation niveau 2  : 11 ÷ 25 m².

Activation niveau 3  : 26 ÷ 45 m².



MADE IN ITALY

Conçu et réalisé par des techniciens experts dans le traitement de l'air.



Marque de garantie pour la santé
et le bien-être habitatif dans les lieux confinés
(UNI EN 16000- UNI EN14 412).



Règlementations de référence

LOIS ET RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Valables pour les catégories : Civile, Industrielle, Santé

DL 81/2008 Texte Unique en matière de protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail du 10 avril 2008 (publié dans le Supplément Ordinaire n. 108 au Journal Officiel du 30 avril 2008, n. 101, le Décret Législatif 9 avril 2008, n. 81 a été publié) • Lignes de Conduite délivrées par la Présidence du Conseil (Conférence Permanente État-Régions) Centre pour la prévention et contrôle des maladies, Direction Générale de la Prévention Sanitaire. Bur. Il intitulé : "Schéma de lignes d'orientation pour la prévention dans les écoles des facteurs de risque pour allergies et asthme" du 18 novembre 2010 • Lignes de Conduite délivrées par la Présidence du Conseil (Conférence Permanente État-Régions) intitulé "Schéma de Lignes de Conduite pour la définition de protocoles techniques d'entretien prédictif sur les systèmes de climatisation" du octobre 2006. • Lignes de Conduite délivrées par la Présidence du Conseil (Conférence Permanente État-Régions) "Procédure opérationnelle pour l'évaluation et la gestion des risques liés à l'hygiène des systèmes de traitement air" du 7 février 2013 • Lignes de conduite pour la prévention et le contrôle de la légionellose G.U. 103, du 5 mai 2000 (Ministère de la Santé - Conférence Permanente pour les Rapports entre l'État, les Régions et les Provinces Autonomes de Trente et Bolzano) • Lignes de conduite fournissant des indications sur la légionellose pour les gérants de structures de tourisme et d'accueil et thermes du 13 janvier 2005 (Conférence Permanente pour les Rapports entre l'État, les Régions et les Provinces Autonomes de Trente et Bolzano) • Lignes de conduite pour la prévention et le contrôle de la Légionellose du 7 mai 2015 (Conférence Permanente pour les Rapports entre l'État, les Régions et les Provinces Autonomes de Trente et Bolzano) • Lignes de Conduite promulguées par la Présidence du Conseil (Conférence Permanente État-Régions) intitulées "Lignes de conduite pour la protection et la promotion de al santé dans les milieux confinés pour la prévention et le contrôle de la légionellose" du 27 SEPTEMBRE 2001.

LOIS ET RÉGLEMENTATIONS RÉGIONALES

Valables pour les catégories : Civile, Industrielle, Santé

Loi Région Ligurie n° 24 du 2 juillet 2002 • Loi Régionale Pouilles -n. 45 du 23 décembre 2008 "Normes en matière sanitaire". • Loi Régionale Émilie-Romagne - délibération du conseil régional n.1115 du 21 juillet 2008 "Lignes de conduite régionales pour la surveillance et le contrôle de la légionellose". • Loi Régionale Molise – n. 15 du 13 juillet 2011 " Normes pour la prévention de la diffusion des maladies infectieuses". • Lignes de Conduite Prévention et contrôle de la légionellose en Lombardie du 28/02/2005 Décret Direction Générale Santé N° 2907.

Valables pour les catégories : Santé

Loi Régionale Lombardie 30 Décembre 2009, n. 33 - Nouveau Texte Unique des Lois Régionales en matière de Santé et Décret d'exécution Direction Générale Santé Lombardie – n° 1751 du 24/02/2009.





covid-19



C.O.V.



odeurs



bactéries



moisissures



virus

jonixair.com

JONIX S.p.A.
Società Benefit

info@jonixair.com
Mail certifié : jonixsrl@legalmail.it



Siège Statutaire :
Viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italie
Tél. +39 049 9588511
Fax +39 049 9588522

Siège Opérationnel :
Via dell'Artigianato, 1
35020 San Pietro Viminario
(PD) - Italie
Tél. +39 0429 760311

**Siège Recherche
et Développement :**
Via Tegulaia 10/b
56121 Pisa - Italie
Tél. +39 050 985165

JX65FR0022